

## 5.4. Des quartiers en reconversion urbaine et sociale mieux ancrés dans la ville

➔ **Le Grand Dijon est engagé dans le dispositif de la politique de la ville qui relève de ses compétences. Avec l'ensemble des partenaires concernés, le Grand Dijon souhaite renforcer, à l'échelle de l'agglomération, la cohésion sociale et la dynamique de développement partagé.**

Pour mettre en œuvre la politique de la ville, le Grand Dijon a signé avec l'État un **Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS) pour la période 2007-2009**. Sont également partenaires le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les six bailleurs sociaux de l'agglomération.

**Un projet urbain de cohésion sociale (PUCS) a été parallèlement signé avec le Conseil Régional de Bourgogne pour la période 2007/2012.**

➔ Sept quartiers sont actuellement identifiés au regard de la politique de la ville : Les Grésilles (Dijon), le Mail (Chenôve), Fontaine d'Ouche (Dijon) le Bief du Moulin (Longvic), Guynemer (Longvic), Centre Ville (Quetigny) et le Belvédère (Talent).

Parmi ces quartiers, trois seront directement desservis par le tramway :

- le secteur des Grésilles (arrêt Grésilles),
- le quartier du Mail à Chenôve, traversé par la ligne A (de « Valendons » à « Chenôve Centre »),
- le quartier du Centre-ville de Quetigny (arrêts « Bourgogne » et « Quetigny Centre »).



Le tramway dans le quartier du Mail à Chenôve (hypothèse d'aménagement)

Le projet de tramway représente pour le Grand Dijon une opportunité de renforcer la cohésion sociale sur son territoire. Cette volonté est accompagnée d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la politique de la ville, afin d'amplifier les projets de renouvellement urbain grâce au projet de tramway et d'assurer leur désenclavement et leur liaison avec les pôles principaux des activités et la ville centre.

**24 000 habitants qui résident aujourd'hui dans les secteurs d'intervention de la politique de la ville bénéficieront d'une desserte directe par l'une des stations des deux lignes de tramway. Cela représente 56 % des habitants des secteurs classés au titre de la politique de la ville de l'agglomération dijonnaise.**

La mise en service des deux lignes de tramway permet d'améliorer non seulement la desserte des secteurs directement desservis mais également celle des quatre autres quartiers (cf. annexe 8). L'accès aux services, commerces, pôles de loisirs ainsi que l'accès aux zones d'emploi est facilité.

Emplois accessibles en 30 minutes avec le réseau de transport en commun urbain

Quartier d'origine	Nombre d'emplois actuellement accessibles en 30 minutes en transport en commun	Nombre d'emplois nouvellement accessibles en transport collectif grâce à la mise en service du tramway
Le Mail (Chenôve)	24 200	11 040
Les Grésilles (Dijon)	42 400	25 280
Centre-ville (Quetigny)	25 280	22 640
Fontaine d'Ouche (Dijon)	16 700	17 200
Belvédère (Talant)	17 200	6 640
Bief du Moulin (Longvic)	5 000	12 000
Guynemer (Longvic)	6 500	10 000